



Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire LEI ESCLOPS Saint-Pérollais Vendredi 16 Octobre 2026.

Chères amies randonneuses,
Chers amis randonneurs des Esclops Saint-Pérollais

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du club de randonnée LEI ESCLOPS Saint-Pérollais qui se tiendra le **Vendredi 16 Octobre 2026 à 20 h 30 au CEP du Prieuré de Saint-Péray, dans le chai au rez-de-chaussée.**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 / Rapport moral et d'activité du président pour la saison 2025 - 2026. Vote
- 2 / Rapport financier de la Trésorière pour la saison 2025 - 2026.
Quitus sur la gestion financière 2025 – 2026, Vote.
Budget prévisionnel pour la saison 2026 - 2027.
Proposition Montant de la cotisation 2027 – 2028, Vote.
- 3 / Renouvellement du tiers du conseil d'administration, Vote.

*Pour rappel, deux membres féminins du CA ne renouvellent pas leurs candidatures et les 3 autres membres sortants sont rééligibles mais susceptibles de ne pas se représenter c'est pourquoi, si vous avez plus de deux années d'adhésion ininterrompues au club, et si vous souhaitez vous investir pour participer activement à la vie du club en amenant de nouvelles idées, n'hésitez plus et venez nous rejoindre dans l'équipe du Conseil d'Administration, vous serez les bienvenus ! Pour cela envoyez votre candidature par écrit et par courrier postal au président du Club, **avant le Vendredi 2 Octobre 2026 à :***

LEI ESCLOPS Saint-Pérollais - Mairie - 18 Place de la Mairie - 07130 Saint-Péray

(Voir courrier annexe, appel à candidature)

- 4 / Questions diverses et interventions des invités, Fin de la Séance.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer amies randonneuses et amis randonneurs, mes cordiales et sincères salutations.

Christian EYNARD, Président de « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais »

Nous clôturerons notre soirée par le verre de l'amitié pour continuer nos échanges



Pouvoir pour l'Assemblée Générale de « LEI ESCLOPS Saint-

Du Vendredi 16 Octobre 2026.

Je soussigné(e)

.....

Membre de l'association « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais », constitue pour mandataire :

Mr / Mme..... à me représenter à l'Assemblée

Générale ordinaire du **16 OCTOBRE 2026** à 20H30 au CEP du Prieuré de 07130 Saint-Péray, à prendre part à toutes les délibérations et voter les résolutions visées à l'ordre du jour.

Fait à le2026. Signature :